DEPARTEMENT DU DOUBS
MAIRIE DE GRANDFONTAINE
25320

Le 3 Novembre 2026



mairie@grandfontaine.fr
03.81.58.56.57

ARRETE MUNICIPAL N° 2026/44
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Le Maire de la Commune de Grandfontaine,

Vu la demande formulée par l'entreprise ENSIO, représentée par Mme BURGER Méline 6 Rue Champeau à QUETIGNY (21800) pour un branchement complet 14 Chemin de Velesmes à GRANDFONTAINE (DOUBS) du 16/11/2026 au 15/12/2026 inclus,

Vu le Code la Route et notamment ses articles R 411, R 414 et R 415,

Vu le Code la Voirie Routière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 225 du 2/3/1973,

Vu la loi n° 82-213 du 2/3/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22/7/1982 et par la loi n° 83-8 du 7/1/1983,

Vu l'arrêté interministériel du 24/11/1967 modifiée, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire (livre I, huitième partie, signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6/11/1992,

Considérant que pour permettre le bon déroulement des travaux Chemin de Velesmes à GRANDFONTAINE (25320) du 16/11/2026 au 15/12/2026 inclus, il y a lieu de réglementer la circulation,

ARRETE

Article 1er : L'entreprise ENSIO est autorisée à effectuer des travaux de branchement 14 Chemin de Velesmes à GRANDFONTAINE (25320), du 16/11/2026 au 15/12/2026 inclus.

Article 2 : La circulation sera alternée par feux et manuellement pendant la durée des travaux.

Article 3 : La fourniture de la signalisation, la pose et la dépose seront effectuées par l'entreprise ENSIO.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbaux des personnels de Police, de Gendarmerie ainsi que par des agents assermentés de l'Administration et des Collectivités Locales et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Préfecture du Doubs
- Direction Départementale des Territoires
- Gendarmerie de ST VIT
- SDIS
- Entreprise ENSIO

Le Maire,
Henri BERMOND

